



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Assemblée Permanente

Madame, Monsieur le secrétaire général
chambre de métiers et de l'artisanat
départementale
chambre de métiers et de l'artisanat
interdépartementale
chambre régionale de métiers et de l'artisanat
chambre de métiers et de l'artisanat de région

Paris, le **12 JUL. 2018**

N/Réf. : 2018-822-D

Objet : Avis de vacance emploi de secrétaire général

Madame, Monsieur le secrétaire général,

Conformément à l'article 20-II du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat, je porte à votre connaissance la vacance d'emploi de secrétaire général suivante :

la chambre de métiers et de l'artisanat de la Drôme recrute au 12 septembre 2018

un(e) secrétaire général positionné(e) rang 3

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 14 août 2018 sous pli confidentiel à

Monsieur le Président
Chambre de métiers et de l'artisanat de la Drôme
Clos des Tanneurs – Avenue Adolphe-Figuet
BP 153
26104 ROMANS/ISERE Cedex

Je vous prie de bien vouloir également transmettre cette communication au(x) secrétaire(s) générau(x) adjoint(s) de votre chambre et ce, en application des dispositions de l'article 20-II précité.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Julien GONDARD
Directeur général adjoint

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES DE MÉTIERS

12 avenue Marceau - 75008 Paris - Tél. : +33 1 44 43 10 00 - Télécopie : +33 1 47 20 34 48 - Internet : www.artisanat.fr - Courriel : info@apcoma.fr